



CAP Locales des 2 et 3 novembre 2015

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Cette commission se réunit dans un contexte de remise en cause des droits des agents et de la pérennité du réseau. L'autoritarisme social accompagne cette flambée de libéralisme économique. Le « dialogue social » n'est clairement pas d'actualité. Dans le Rhône en particulier, ces restructurations s'appliquent de façon brutale et sans aucune concertation.

Nous procédons aujourd'hui à l'examen des demandes des collègues touchés par les restructurations du réseau que l'administration baptise sobrement Adaptation des Structures du Réseau (ASR).

Les inacceptables fermetures, les dogmatiques fusions provoquent des mouvements forcés en nombre. Il n'est pas concevable pour les représentants des agents que nous sommes d'accepter une présentation biaisée des choses. Que nombre de nos collègues aient pu obtenir leur 1^{er} vœu ne doit pas occulter l'essentiel : aucune, aucun d'entre eux n'a demandé cette mutation de son propre gré ! Il s'agit donc bien de mutations forcées.

Nous dénonçons également le non-examen par cette commission de la situation des agents ALD, traités comme des sous-fonctionnaires.

C'est pourquoi les représentants FO-DGFIP voteront contre ce projet.

Les Elus FO-DGFIP Rhône CAPL,

Lyon, le 2 novembre 2015